

Citoyen du monde à Montrouge

numéro 83 Février 2011

Danger : l'extrême droite avance masquée

Fustigeant l' « ultra-libéralisme », la « spéculation » et les « élites mondialistes », brandissant comme étendards la laïcité et de la République, le Front National part à la conquête de l'électorat populaire, et il se peut en effet, hélas, que son visage masqué fasse illusion.

De la crise financière, il tire « deux enseignements importants » : « l'Europe ne sert à rien dans cette crise et regarde, impuissante, les Etats intervenir », et « l'Etat national demeure la référence et le recours indispensable en cas de crise grave ». Il appelle à l' « adoption immédiate » de « mesures de sauvegarde économiques » marquées par des formes de souverainisme économique, de protectionnisme et étatique. Les dirigeants frontistes multiplient les prises de position contre les agences de notation. Tout cela semble insérer le FN dans une mouvance anticapitaliste et antilibérale.

Pourtant, Le Pen, dans une brochure de 1978, faisait l'apologie de l'entreprise privée, de son chef (le patron) et du profit, considérés comme des « moteurs de l'économie », et stigmatisait l'impôt au nom de la « révolution conservatrice américaine » et du reaganisme. **Alors, y aurait-il un virage à 180 ° ? La lecture du programme économique du FN atteste au contraire l'existence de thèmes permanents au fil du temps : rejet de l'Etat-providence, dénonciation des « rigidités réglementaires », souci de créer par la baisse de la pression fiscale un « cadre favorable à l'entreprise ».**

De même, le thème de la laïcité heurte le corpus traditionnel de l'extrême droite. Mais il ne s'agit que d'une ruse tactique pour, en fait, s'en prendre à la seule religion musulmane et prolonger ainsi la guerre de quarante ans du FN contre l'immigration. « Il n'y a pas cinquante moyens de lutter contre l'islamisation de notre pays », explique Marine Le Pen. « Il y a soit la laïcité, soit la croisade. Comme je ne crois pas beaucoup à la croisade, je pense qu'il faut user de la laïcité ». De la même façon, Marine Le Pen dénature la devise de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, lance-t-elle, « sont des valeurs chrétiennes qui ont été dévoyées par la Révolution française. Quelle autre religion que la nôtre [sic] fait la promotion de la liberté individuelle ? L'égalité est cette idée que chaque homme, quelle que soit sa naissance ou quelle que soit sa fortune, est égal à l'autre. C'est la chrétienté ! Et la fraternité, c'est la charité. Défendre ces valeurs-là, c'est nous donner la possibilité de rechristianiser en quelque sorte notre pays ».

Marine Le Pen veut ainsi faire croire que seuls certains peuples habités par certaines religions ont accouché des droits de l'homme, et que les autres, par essence, sont hostiles à de tels droits. Elle prétend diaboliser certaines religions en les clouant à leur figure intégriste et en présentant les autres sous leurs traits « nouveaux » après avoir effacé de la mémoire collective les tragédies que leur instrumentation politique déclencha. En écrivant le livre noir du christianisme officiel, Kant et Hugo ont réfuté par avance les thèses de Marine Le Pen. Ni la liberté de croyance ni l'égalité des divers croyants n'ont jamais été défendues en théorie ni promues en pratique par les autorités chrétiennes, et il a fallu que les luttes pour l'émancipation laïque les fassent advenir.

De principe de coexistence pacifique, la laïcité bricolée par Marine Le Pen devient un slogan de discrimination et d'exclusion. Pour les communautaristes ce discours est une véritable aubaine, parce qu'il est précisément fatal pour la laïcité. Il ne faut pas perdre de vue que la laïcité française est très minoritaire dans le monde...

A l'intention de ceux qui, dans sa « famille de pensée », se complaisent à « lutter pour des batailles déjà perdues » (et qu'elle qualifie de « bras cassés », visant les « catholiques intégristes », les « pétainistes » et les « obsédés de la Shoah »), elle distille une leçon de politique : « parfois il faut savoir contourner le problème. J'essaie de me battre avec des armes qui portent. On a aussi le droit d'être malin quand on fait de la politique. »

Très malin aussi, le « frontisme municipal », à l'image du « communisme municipal » de l'ancienne banlieue rouge francilienne. A Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), « depuis la fermeture des houillères, il y a eu une montée du FN face à la déshérence, la pauvreté et le chômage ». **Le FN s'occupe des affaires quotidiennes des habitants : trouver un logement, procurer un emploi...**

Le contexte est favorable à la montée des peurs et à la recherche de boucs émissaires : chômage massif, remise en cause des protections sociales, creusement des inégalités, affairisme au plus haut niveau de l'Etat... Comme tous les extrémismes, le FN récuse la complexité du monde au profit de l'analyse et de la solution simpliste.

L'un des grands dangers est l'alliance FN-droite. **Le sarkozysme a préparé le terrain.**

Sources : *Olivier Dard*(*Le Monde*, 15 janvier), *Michel Soudais* (*Politis*, 13 janvier), *Henri Pena-Ruiz* (*Le Monde*, 21 janvier), *Yves-Charles Zarka* (*Le Monde*, 30-31 janvier) *Abel Mestre* (*Le Monde*, 15 janvier) *Michel Winock* (*Le Monde*, 16-17 janvier)..

Bonnes nouvelles

Tunisie : l'impossible arrive. Les peuples arabes ne font pas la révolution tous les jours, mais ils la font vite. Moins d'un mois s'est en effet écoulé entre l'immolation de Mohammed Bouazizi, les cahiers de doléances des bacheliers au chômage, la prise des palais de Carthage de la famille Trabelsi, la libération des détenus embastillés, et les ruraux venant à Tunis réclamer l'abolition des privilèges. L'ancien président tunisien se proclamait pilier de la laïcité et du droit des femmes contre les intégristes ; il présidait un parti membre de l'internationale socialiste : il a trouvé refuge... en Arabie saoudite.

L'idée d'une « dictature du moindre mal » parce que pro-occidentale et susceptible de s'amender un jour (à condition qu'on lui concède l'éternité pour y parvenir), la crainte de découvrir des fondamentalistes (autrefois des communistes) tapis derrière les manifestants démocrates, tout cela ne date pas d'hier, et reste très présent aujourd'hui (notamment à l'Élysée).

Mais le soulèvement tunisien résonne dans tout le monde arabe, et bien au delà. Bien des détonateurs de l'explosion se retrouvent ailleurs : une croissance inégalitaire, un chômage élevé, des manifestations réprimées par des appareils policiers obèses, une jeunesse instruite et sans débouchés, des bourgeoisies parasites qui vivent en touristes dans leur propre pays. Les Tunisiens n'auront pas raison de tous ces maux à la fois, mais ils ont soulevé le joug de la fatalité. « il n'y a pas d'alternative », leur avait-on seriné. Ils nous ont répondu que, « parfois, l'impossible arrive ». (*Serge Halimi, Le Monde diplomatique, février*).

Quand l'Islande réinvente la démocratie par Jean Tosti (16 décembre 2010) retransmis par Thierry Brugvin sur *attac local*

Depuis le samedi 27 novembre, l'Islande dispose d'une Assemblée constituante composée de 25 simples citoyens élus par leurs pairs. Son but : réécrire entièrement la constitution de 1944 en tirant notamment les leçons de la crise financière qui, en 2008, a frappé le pays de plein fouet.

Depuis cette crise dont elle est loin d'être remise, l'Islande a connu un certain nombre de changements assez spectaculaires, à commencer par la nationalisation des trois principales banques, suivie de la démission du gouvernement de droite sous la pression populaire. Les élections législatives de 2009 ont amené au pouvoir une coalition de gauche formée de l'Alliance (groupement de partis composé des sociaux-démocrates, de féministes et d'ex-communistes) et du Mouvement des Verts de gauche. C'était une première pour l'Islande, tout comme la nomination d'une femme, Johanna Sigurdardottir, au poste de Premier ministre.

Très vite, le nouveau gouvernement se trouve face à un problème épineux : le règlement aux Pays-Bas et au Royaume-Uni d'une dette de 3,5 milliards d'euros suite à la faillite d'Icesave, banque en ligne dont les opérations étaient tournées principalement vers ces deux pays. Sous la pression de l'Union européenne, à laquelle les sociaux-démocrates souhaiteraient adhérer, le gouvernement fait voter en janvier 2010 une loi autorisant ce remboursement, ce qui reviendrait, pour chaque Islandais, à déboursier pendant huit ans une somme d'environ 100 euros par mois. Mais le président de la République refuse de ratifier la loi, dont le texte est alors soumis à un référendum. À plus de 93%, les Islandais votent contre le remboursement de la dette (6 mars), et depuis le problème reste en suspens.

C'est dans ce contexte que l'Islande décide de modifier sa constitution, qui en fait n'a jamais été vraiment rédigée : lorsqu'en 1944 la République avait été proclamée, on s'était contenté de recopier dans les grandes lignes la constitution du Danemark, pays dont l'Islande dépendait depuis plusieurs décennies, en remplaçant simplement le terme de "roi" par celui de "président de la République". C'est donc une nouvelle constitution qu'il s'agit d'écrire entièrement, et pour cela on a décidé de faire confiance au peuple souverain. Il y a eu d'abord un appel à candidatures (tout le monde pouvait se présenter à l'exception des élus nationaux, à condition d'avoir dix-huit ans révolus et d'être soutenu par au moins trente personnes) auquel ont répondu 522 citoyennes et citoyens. C'est parmi eux qu'ont été élus les 25 constituants.

Ces derniers commenceront à se réunir à la mi-février et rendront leur copie avant l'été. Parmi les propositions qui reviennent le plus souvent, on peut noter la séparation de l'Église et de l'État, la nationalisation de l'ensemble des ressources naturelles et une séparation claire des pouvoirs exécutif et législatif.

Certes, l'Islande n'est qu'un petit pays d'environ 320 000 habitants. Elle donne cependant là une belle leçon de démocratie aux grands États dont la France : songeons que, dans notre pays, la réforme constitutionnelle de 2008 a été entièrement rédigée à l'Élysée, et que les parlementaires ne l'ont adoptée qu'à deux voix près après avoir été soumis pendant des semaines à des pressions intolérables de la part du chef de l'État.

*[Jacqueline Balvet, sur *attac local*, dénonce « l'omerta » sur cette révolution : « On n'en entend parler nulle part ». Elle rappelle que l'Islande était, à la veille de la « crise », en 2006, classée au deuxième rang mondial, derrière la Norvège, sur l'indice du développement humain, l'IDH.]*

Justice et mémoire

Un mémorial dédié aux enfants du Vél d'Hiv a été inauguré le 27 janvier à Orléans. Un court chemin de mémoire rappelle qu'il a fallu attendre 1995 pour que soit officiellement reconnu, par **Jacques Chirac**, le rôle de l'État français dans la déportation des juifs de France. « Vous ne pouvez pas imaginer à quel point nous avons souffert de ce très long silence », dit Annette Krajcer, qui, à 80 ans passés, est l'une des rares à pouvoir encore témoigner du sort des 4 400 enfants arrêtés lors de la rafle du vél d'Hiv et internés, à l'été 1942, dans les camps du Loiret, à Pithiviers et Beaune-la-Rolande. « Quand j'étais jeune et que je racontais ce qui m'était arrivé, on ne voulait pas me croire. J'aurais voulu témoigner devant la justice, mais il n'y a pas eu de procès. C'est pourquoi l'existence d'un lieu comme celui-ci revêt une telle importance ». (*Le Monde, 30-31 janvier*).

Le Bundestag commémore l'« Holocauste oublié » des Roms et des Sintis, dont furent victimes sous le III^{ème} Reich entre 250 000 et 500 000 Roms et Sintis, sur une population estimée à environ 1 million de personnes. Zoni Weisz, 78 ans,

rescapé, représentant la communauté Rom, ne s'est pas contenté de parler du passé, mais a dénoncé la situation dont sont à nouveau victimes les Roms en Europe. (*Le Monde*, 29 janvier).

Changement climatique

Le Vanuatu veut anticiper le dérèglement du climat. Les habitants de Nguma et Pele cultivaient traditionnellement une variété de manioc à tige courte, proche du sol. Or, plus la tige est courte, mieux le plant résiste aux vents cycloniques, se couchant sur la terre au lieu d'être arrachée. Mais dans les années 1960, le gouvernement a développé une variété à tige plus longue, meilleure pour l'exportation et la vente. Le retour au manioc d'origine est une piste étudiée dans le cadre du projet d'adaptation.

La communauté tente aussi de développer un cochon hybride, en croisant l'espèce sauvage, très résistante, avec des cochons domestiques (*lire en entier le reportage de Marie-Morgane Le Moël, Le Monde*, 30-31 janvier).

(Dans le même numéro : la sécheresse accentue le déficit en eau de Pékin. Le Shandong, dans l'est de la Chine, n'a pas enregistré d'aussi faibles précipitations depuis six décennies.)

Monde

Égypte : entre révolution et surpopulation, ou quand le nombre fait la révolte

Le vent de révolte qui souffle aujourd'hui sur l'Égypte provient de deux motifs de mécontentement : l'absence de démocratie mais aussi les difficultés de la vie quotidienne liées en particulier aux prix de l'alimentation et au taux de chômage chez les jeunes.

Mais comment ne pas voir qu'à la source de ces problèmes se trouve la question démographique ?

L'Égypte compte aujourd'hui **85 millions d'habitants** pour une surface d'un million de kilomètres carrés, soit un peu moins de deux fois la France. Chacun sait toutefois que ce pays n'est en réalité habitable et cultivable que sur une faible proportion de ses terres. A 90 % la population et les cultures se concentrent sur le **delta du Nil** ainsi que sur une **bande d'une dizaine de kilomètres de large au bord du fleuve sur 1.000 km de long**, allant du Caire jusqu'au pied du barrage d'Assouan. Grosso modo l'Égypte ne peut compter pour vivre et se nourrir que sur une quarantaine de milliers de kilomètres carrés. Ainsi **ramenée à la "surface utile", la densité de peuplement égyptienne approche 2.000 habitants au kilomètre carré (avec une telle densité la France accueillerait près d'un milliard d'habitants).**

L'Égypte est donc surpeuplée au regard de ses capacités réelles et ce surpeuplement se traduit déjà par une forte dépendance alimentaire, illustrée en avril 2008 par les fameuses "émeutes de la faim". L'Égypte se trouve ainsi fragilisée par toute hausse des denrées alimentaires. Ne pouvant les produire elle-même, elle les achète et paye cash toute élévation des cours mondiaux, qu'elle soit due à une tendance haussière générale ou qu'elle soit le fruit d'une spéculation passagère.

En plus du niveau de son effectif le pays souffre également de la rapidité de son évolution : il y avait 21 millions d'Égyptiens en 1950, il y en a 85 millions aujourd'hui, soit 4 fois plus en 60 ans. Pour 2011, l'Ined indique pour ce pays un taux de natalité de 23,8 pour mille avec 2,73 enfants par femme et un taux de croissance de la population de 1,7 % par an, soit une augmentation de 1,4 million du nombre d'habitants chaque année ! Ces chiffres expliquent l'extrême jeunesse de la population égyptienne (30 % des égyptiens ont moins de 15 ans !) et l'arrivée continue d'un grand nombre de personnes sur le marché du travail. Un travail que justement, dans ces conditions, nul ne peut leur proposer.

Les autorités égyptiennes sont conscientes du problème, et savent parfaitement le défi que leur pose la démographie. « *La croissance démographique est un obstacle essentiel à nos efforts pour le développement et l'élévation du niveau de vie* », déclarait en 2008 le président égyptien Hosni Moubarak (article publié par le site Géopopulation). Cette conscience hélas ne suffit pas pour se traduire dans les faits par une politique efficace de lutte contre la surnatalité. Tous les acteurs de la vie politique égyptienne n'y souscrivent d'ailleurs pas.

Encore une fois, **la convergence d'une densité de peuplement excessive et d'une croissance trop rapide conduit les êtres humains à la souffrance.** Cela avait été le cas en Haïti où ces deux phénomènes avaient largement aggravé les conséquences du tremblement de terre : c'est aujourd'hui le cas en Égypte. Au delà de la sympathie naturelle que l'on ressent pour un peuple qui tente de se libérer, il faut bien reconnaître que le régime qui prendra le relais, aussi démocratique soit-il, aura peu de chance de sortir le pays de l'ornière dans laquelle des décennies de laxisme démographique l'ont précipité.

A moins que l'humanité ne s'investisse clairement dans la stabilisation de la population mondiale, les révoltes du Maghreb en annoncent d'autres, qui seront elles aussi essentiellement causées par la pression du nombre.

(Courriel d'Ecorésistance. Michel Tarrier Source : Démographie responsable : <http://www.demographie-responsable.org>)

Ils viennent du Kenya

Ils sont bien rangés dans des barquettes et sont vendus dans les magasins et même sur les marchés : les haricots verts du Kenya.

Dans ce pays, ils occupent 10% des terres agricoles, les meilleures.

Le Kenya en exporte 25 000 tonnes par an.

Le haricot vert nécessite 2000 tonnes d'eau à l'hectare. Une aberration dans un pays où un dixième de la population ne dispose que de deux litres d'eau par jour pour survivre.

On ne parle même pas du kérosène qu'il faut pour les amener chez nous.

Source : *Eaux et rivières de Bretagne, hiver 2010 ... Via la belle revue Silence.*

Et maintenant : Allons au marché !

Claire d'Aurélié. Les cartes voyageuses 1 – éd. Pop' 2 ter 2011

Europe

Sortir du piège de la dette.

Les économies européennes risquent de plonger en 2011 dans une récession durable accompagnée d'une montée du chômage de masse, à la suite des politiques d'austérité menées conjointement par les gouvernements de l'Union européenne. Ces politiques sont socialement injustes (le fardeau porte sur les contribuables et sur les catégories les plus défavorisées), et économiquement inefficaces (la récession réduira la capacité des pays à rembourser la dette).

Pour sortir du piège des dettes publiques, il faut **restructurer** celles-ci. Trois moyens complémentaires peuvent être utilisés : rééchelonnement de la dette, dispense de paiement des intérêts, réduction de la dette elle-même. De la sorte, une partie du fardeau sera reportée sur les créanciers. Cela est juste (la dette est illégitime : le gonflement brutal des dettes publiques est le résultat de la socialisation des dettes privées causées par la spéculation et la prédation des acteurs financiers responsables de la crise) ; cela est efficace (les expériences récentes de restructuration de la dette ont montré qu'elles avaient aidé les pays concernés à sortir de la crise).

Une des conséquences possibles de la restructuration est de mettre en difficulté les banques de la zone euro, en particulier les banques allemandes et françaises qui détiennent des créances importantes sur les pays les plus endettés. A cela, deux réponses : les Etats doivent **nationaliser ces banques** ; **la Banque centrale européenne doit financer** par la création monétaire les dépenses publiques occasionnées par la recapitalisation des banques en difficulté.

Bien entendu, la restructuration des dettes ne sera pas suffisante pour sortir de la crise. Il faudra « désarmer les marchés » (interdiction des fonds spéculatifs, fermeture de marchés spéculatifs tels que ceux des credit default swaps), mutualiser les risques entre pays européens, lancer de grands projets paneuropéens innovants (ferroviaire, énergies alternatives). Bref, construire une Europe écologique et solidaire. (*Dominique Plihon, membre du conseil scientifique d'Attac, Politis, 27 janvier*).

France

Comptes et mécomptes de Pôle emploi. Le 9 novembre dernier le personnel de Pôle Emploi était en grève, une grève historique par le nombre de grévistes (certainement un des scores les plus élevés de l'histoire de l'ex ANPE et UNEDIC) et par les enjeux de cette action.

Retards de dossiers accumulés par milliers, courriers contradictoires, radiations arbitraires, jungle de plus en plus épaisse du calcul des droits et enfin – et surtout – baisse considérable de ceux-ci depuis les 30 dernières années.

Pour mesurer les enjeux de ce qui se passe, il convient de faire un rapide retour en arrière sur cette institution. **Jusqu'à la fusion il y avait deux institutions héritées de la Libération** aux statuts et aux missions bien différenciées : l'assurance chômage et le Service public de l'emploi.

L'assurance chômage : au départ une des 5 branches de la Sécu

À la Libération, le Conseil National de la Résistance (CNR) en créant la Sécu est parti d'un principe simple. La richesse d'un pays est le fruit du travail humain, une partie de cette richesse est redistribuée sous forme de salaire individuel, l'autre redistribution doit se faire sous forme de salaire socialisé obligatoire afin de protéger solidairement les travailleurs des accidents de la vie, de la naissance à la mort. La gestion de ce système était confiée à des administrateurs élus et puisqu'il s'agissait du salaire socialisé il appartenait aux salariés de le gérer majoritairement : c'est ce que l'on a appelé la gestion ouvrière où 85% des administrateurs étaient des représentants élus des salariés.

La sécurité sociale ainsi créée devait comporter 5 branches : maladie, retraite, accident du travail, famille et assurance chômage. On peut aisément comprendre qu'en 1945 le chômage n'était pas la question première d'un pays dévasté, ruiné par la guerre et manquant de main d'œuvre.

Ce n'est qu'en 1958 que l'**UNEDIC** fut créée mais si elle fut bien rattachée à la protection sociale elle fut coupée de la Sécu et surtout elle inaugurerait une nouvelle forme de gestion, le paritarisme qui attribuait 50% des postes au patronat, les autres 50% étant répartis également aux organisations syndicales quelle que soit leur importance ou leur représentativité. Grâce à cette règle, il suffisait au patronat qu'une seule organisation syndicale de salariés, même la plus petite, signe un accord, et il était assuré d'imposer ses choix. Comme ce sera le cas tout au long de l'histoire sociale moderne on s'appuya sur les chômeurs pour effectuer un recul démocratique permettant un recul ultérieur des droits, reculs que l'on a par la suite étendus à l'ensemble des salariés.

Le service public de l'emploi

À la Libération le CNR, considérant que l'emploi est un droit constitutionnel et relève de choix politiques, crée un Service public de l'emploi : Les Services Extérieurs du Travail et de la Main d'Oeuvre (SETMO), qui laissent la place en 1968 à l'**ANPE**. Office autonome elle a pour mission de recenser les emplois disponibles et de venir en aide aux 300 000 chômeurs que compte la France d'alors en leur proposant travail ou formation. Elle a aussi pour mission d'aider les salariés qui le souhaitent (et peuvent donc s'inscrire), à se réorienter.

On est bien devant une institution aux métiers et missions clairement distincts de l'assurance chômage chargée, elle, de gérer la part du salaire socialisé consacrée à la perte d'emploi et à ses conséquences. C'est l'**ANPE** seule qui juge des parcours professionnels des salariés ou des chômeurs qui s'adressent à elles. L'**ANPE** emploie des fonctionnaires, essentiellement prospecteurs-placiers ou conseillers d'orientation, quand l'**ASSEDIC** emploie, à l'instar de la Sécu, des salariés relevant du droit privé, liquidateurs ou conseillers sociaux, avec une mission d'accompagnement social des chômeurs.

Dans cette conception de départ, ANPE et assurance chômage (UNEDIC et ASSEDIC) ont des missions spécifiques et des personnels complémentaires mais pas forcément interchangeables. Cette réalité est importante pour comprendre une des aberrations de la fusion qui interviendra plus tard.

Le CNPF, puis son successeur le MEDEF n'ont jamais accepté ces conquêtes et n'ont eu de cesse de les remettre en cause depuis la création de la Sécu.

Dans ce but le grand patronat a toujours poursuivi une triple visée :

Dessaisir l'État de la politique de l'emploi pour en faire un **marché** (marché de l'emploi, un terme que plus personne ne conteste aujourd'hui !) qu'il gérerait seul et sans contrainte. Puisque c'est un marché, on doit confier le placement des salariés à des marchands, intérim ou autre agences de placement. Si l'esclavage a été aboli, cette conception de la gestion de l'emploi s'en rapproche en le mettant au seul bon vouloir des puissants.

Abolir la notion de salaire socialisé (on parle de charges ou de cotisations patronales ce qui ne veut rien dire) afin de la remplacer par la notion d'assurance individuelle, pour que des assurances privées gèrent le pactole de cotisations de millions de salariés contraints, s'ils en ont les moyens, de s'adresser à elles pour se garantir.

Laisser à l'État la gestion d'une aide sociale minimum à l'instar de ce qui se fait dans nombre de pays anglo-saxons et que l'UE a repris dans le traité d'Amsterdam et ce, dans le seul but de s'acheter sur le dos du contribuable, une paix sociale à bas prix. Leur projet est clair : s'assurer qui le peut et cette assurance en soi doit rapporter, donc la collecte doit en être confiée au privé. Tant pis pour les plus faibles et adieu solidarité.

Pour casser le système de protection sociale français, le grand patronat aura plusieurs angles d'attaque : la création artificielle de déficits, les attaques sur la démocratie de gestion, la réduction des droits, les détournements de mission...

Le mécanisme de **création artificielle des déficits** est simple et terriblement efficace. Au départ en 1958 l'UNEDIC, dont, élément important, les seules ressources sont les cotisations, dispose de fonds considérables pouvant servir aux chômeurs. La gestion de ces fonds est régie par une convention discutée tous les 3 ans par les « partenaires » sociaux (en fait, imposée par le patronat grâce au déni de démocratie que constitue le paritarisme et en l'absence de luttes suffisamment fortes sur ces questions) et avalisée par le gouvernement. Depuis cette date, convention après convention vont se succéder :

- une réduction des cotisations quand le régime est en excédent, et 3 ans plus tard, cette réduction des cotisations ayant entraîné un déficit,
- une réduction des droits des chômeurs qui va créer un nouvel excédent et ainsi permettre à la prochaine convention.
- une réduction des cotisations créant un nouveau déficit, etc.

Ce système est d'autant plus efficace, qu'il porte sur une répartition des recettes et dépenses qui s'applique à des populations en nombre très disproportionné. Une réduction même minime de la cotisation de 90% des salariés du pays a forcément des conséquences redoutables puisqu'elle va être supportée en quasi-totalité par les 10% d'entre eux qui sont indemnisés par elle. En réalité bien moins de 10% puisque, convention après convention, nombre de chômeurs vont être exclus du système. (*Charles Hoareau, transmis par Gérard Régner, attac local*).

Trier nos eaux usées domestiques

Aujourd'hui, tout le monde (ou presque) a compris pourquoi il est nécessaire de trier nos déchets ménagers. Grâce aux filières de collectes sélectives, les différentes fractions contenues dans notre poubelle (papier, verre, déchets organiques, etc.) sont recyclées beaucoup plus efficacement que lorsque tout est mélangé à la source.

Le même principe peut être appliqué aux effluents domestiques. Ceux-ci sont en effet composés de deux fractions aux caractéristiques très différentes : les excréments d'une part et les eaux ménagères (eaux usées domestiques sans les rejets venant des toilettes) de l'autre. Urines et matières fécales représentent 1 à 2 % du volume de nos eaux usées (une personne produit 1,5 l d'excréments par jour, sur un total d'environ 100 l d'eaux usées). Mais ils contiennent la majorité de la **pollution** : 90% de la charge azotée, plus de 50 % du phosphore, presque la moitié de la matière organique et l'essentiel des germes pathogènes. En comparaison, les eaux ménagères sont un gros volume très faiblement pollué.

Comme pour les déchets ménagers, gérer ces deux fractions séparément est particulièrement intéressant si l'on souhaite **valoriser nos rejets domestiques**. Car si l'azote, le phosphore et la matière organique d'origine humaine sont des polluants pour les milieux aquatiques, ils sont des ressources importantes pour le sol, ses micro-organismes et les plantes. Leur rôle est tout à fait fondamental dans la fertilité des sols. La partie contenue dans nos excréments provient d'ailleurs intégralement des sols agricoles. Elle a simplement transité par notre assiette avant de devenir nos excréments. Un retour vers les terres agricoles est donc logique mais également nécessaire pour **compenser l'épuisement des sols** au fur et à mesure des récoltes. A l'heure actuelle, l'agriculture conventionnelle maintient la fertilité des surfaces agricoles par l'apport d'engrais industriels, dont la fabrication nécessite force énergies fossiles et ressources non renouvelables (le phosphore en particulier).

La recherche d'un **recyclage agricole optimal des excréments** humains est un des objectifs principaux de l'assainissement écologique et la gestion différenciée des eaux usées domestiques (le tri des eaux usées) un de ses principes fondamentaux.

Il existe plusieurs possibilités pour opérer le tri des eaux usées. Les toilettes sèches sont la technique la plus cohérente pour gérer les excréments humains. D'autres techniques existent : les toilettes à chasse d'eau sous vide envoyant les excréments et les déchets fermentescibles des ménages dans un digesteur produisant du biogaz ; les systèmes assurant une séparation des matières fécales de la chasse d'eau ; les toilettes à micro-chasse d'eau (environ 1 l par chasse) permettant de collecter un effluent très concentré, intéressant d'un point de vue agronomique, etc. Et l'innovation dans ce domaine n'est certainement pas terminée.

La mise en place de ces techniques ne posera pas de problèmes pour des constructions neuves en ville ou à la campagne. Elle est plus délicate en milieu urbain. Les systèmes d'assainissement collectif sont très peu ouverts à une évolution vers d'autres modes de fonctionnement.

Les choix faits hier ne doivent pas nous empêcher de penser l'avenir différemment.

(Benjamin Berne, *Toilettes du monde* www.toilettesdumonde.org, dans la revue *Silence* de février 2011, qui consacre un dossier complet sur cette importante question. Abonnement d'un an au mensuel *Silence* 46 €, *Silence*, 9 rue Dumenge, 69317 Lyon cedex04 www.revuesilence.net).

Montrouge

Les innombrables lampadaires de l'avenue principale sont tous allumés.

Venant d'une soirée amicale, je rentre chez moi en compagnie d'un ami.

Nous parlons tranquillement.

La lune, splendide et pleine, haut dans le ciel, veille. Silence.

Dix heures et demie du soir. La ville est calme depuis un bon moment. Nous sommes deux à descendre cette longue avenue.

Pourquoi tant de lumière ?

Une moto descend très vite. Puis le silence revient. Ainsi, toute cette lumière était pour sa glorieuse traversée de la ville.

Claire d'Aurélie. Les cartes voyageuses 2 – éd. Pop'2 terre 2011

Une **bonne nouvelle**, pour bien commencer l'année : la cour administrative d'appel de Versailles vient de confirmer la condamnation de la Mairie de Montrouge pour avoir délivré un **permis de construire contraire au code de l'urbanisme** rue Louis Rolland.

Et deux **concerts** à l'agenda : - dimanche **6 mars** : Trio Cappa

- dimanche **22 mai** : Quintette à cordes

+ une après-midi de **contes** par Claire d'Aurélié studio+331 47 35 13 10 cell+336 07 95 52 92 skype stevemurez www.stevemurez.com

Le **quartier Emile Boutroux**, qui s'ouvrait précédemment sur la Mairie et le centre ville, est désormais un îlot, fermé en cul de sac où la circulation se bloque, coupé matériellement autant que symboliquement du lieu de citoyenneté locale : l'Hôtel de Ville. Les habitants du quartier se sentent rejetés par une ville qui manifeste concrètement et ostensiblement son projet de leur tourner le dos. (*Tribune des groupes de l'opposition, dans le bulletin municipal d'information Montrouge Magazine*) [*Quelle idée, en effet, a eu le Maire, de casser la belle perspective qui s'ouvrait de la mairie ! JPA*].

Bientôt des **Conseils de Quartiers** à Montrouge. Ces conseils auront pour missions d'étudier de manière approfondie la problématique spécifique du quartier, d'éditer des rapports circonstanciés sur les sujets étudiés, et de faire remonter les idées, les souhaits et les suggestions des quartiers. Ils sont composés de 9 membres, dont 4 habitants du quartier tirés au sort sur les listes électorales. La création de Conseils de quartiers est obligatoire dans les villes de plus de 80 000 habitants, et facultative dans les villes entre 20 000 et 80 000 habitants. (*Montrouge Magazine, n°91*).

Hommage à Laurent Preziosi. Dans ce terrible siècle, Laurent Preziosi a participé de tous les combats contre les oppressions pour une société plus juste, plus respectueuse de l'humain. Instituteur en Kabylie, admirateur de Marceau Pivert, qui a marqué longtemps de ses convictions l'aile gauche de la SFIO, il s'investit également dans l'action syndicale. La guerre venant, il est mobilisé, puis après l'armistice retrouve son métier d'instituteur. Révoqué par le régime vichyste en raison de ses attachements politiques et syndicaux, il entre dans l'équipe journalistique d'*Alger Républicain*, dont fait partie Albert Camus, et dans la Résistance.

Le groupe de résistants dont il fait partie réussit, dans la nuit du 7 au 8 novembre 1942, à prendre le contrôle de plusieurs centres névralgiques d'Alger, dont le central téléphonique qui régit toute l'Algérie, interdisant ainsi toute coordination des forces pétainistes qui auraient pu nuire au débarquement des forces alliées à Sidi Ferruch à l'ouest d'Alger.

Le 9 décembre 1942, avec plusieurs compagnons, Laurent Preziosi embarque à bord du sous-marin Casabianca (échappé du sabotage de la flotte à Toulon) : destination, la Corse, avec mission de susciter et fédérer un réseau de résistance en vue du soutien à de futures opérations alliées, et de recueillir des renseignements sur les forces de l'Axe et leurs positions. Ce qu'ils font en deux mois. Comme ils ont été repérés, Alger décide de leur retour, par sous-marin. Laurent est de retour à Alger en mars 1943, mais le radio de l'équipe, qui avait voulu rester en Corse, est pris, torturé et tué par les services italiens de l'Orvea, équivalent de la Gestapo allemande.

L'arrivée du Général de Gaulle à Alger donne un tour nouveau à la guerre. Laurent Preziosi devient administrateur au Ministère du Travail et des Affaires sociales, puis auprès d'Yves Chataigneau, Gouverneur Général de l'Algérie nommé par le gouvernement français issu de la Libération.

Là, ils furent témoins des trucages qui étaient pratiqués lors des élections sur les votes du 2^{ème} Collège, réservé aux « populations indigènes », afin d'empêcher que s'exprime une volonté grandissante d'émancipation en faveur du MTLD, le parti mené par Messali Hadj. On connaît la suite terrible dans la période 1954-1962...

La famille Preziosi quitte Alger et vient s'installer en juin 1959 à Montrouge. Laurent Preziosi continuera sa carrière au Ministère. (*La Révolution Proletarienne, décembre 2010, abonnement 23 €, Jean Moreau, 26 rue des Rosiers, 75004 Paris*) [*J'ai connu Laurent Preziosi, homme droit et d'une grande rigueur intellectuelle, à la section du PS de Montrouge. JPA*]

Courrier des lecteurs

YR : ayant reçu cet intéressant texte [*édito « funestes religions »*], je voudrais savoir si vous ou ATTAC aurez l'intention d'organiser une réunion sur Montrouge ou les environs à ce sujet. merci d'avance. Citoyen du monde, **athée...** fervent! [*on pourrait en effet imaginer une réunion sur le thème de la laïcité. JPA*]

A M. Je viens de diffuser la bonne nouvelle: L'Assemblée générale de l'ONU crée un **Giec de la biodiversité**
[http://www.goodplanet.info/Contenu/Depeche/L-Assemblee-generale-de-l-ONU-cree-un-Giec-de-la-biodiversite/
%28theme%29/298](http://www.goodplanet.info/Contenu/Depeche/L-Assemblee-generale-de-l-ONU-cree-un-Giec-de-la-biodiversite/%28theme%29/298)

Je me dois de diffuser les articles, retrouvés, ci-dessous, édités durant l'été et qui annonçait une formidable imposture! À nous d'être vigilants!

http://www.marianne2.fr/Biodiversite-alerte-l-ONU-s-aligne-sur-l-OMC--1-2_a196707.html

http://www.marianne2.fr/Bio-diversite-alerte-l-ONU-s-aligne-sur-l-OMC--2-2_a196722.html

AFB : I Christianisme a) Nous savons tous que *Jésus a créé le christianisme mais qu'il est resté juif jusqu'à sa condamnation et à sa mort.* Quand il a eu quatre ans, ses parents l'ont emmené à la synagogue pour demander au rabbin ce qu'il pourrait apprendre lié à sa religion et quel pourrait être son métier ensuite. b) Toute sa vie adulte fut de rencontrer autant de personnes possibles pour leur parler d'aimer autrui avec ses disciples. Il le fit jusqu'à sa crucifixion, dont les raisons sont complexes, effrayantes et intéressantes. c) Sa vie a été consacrée à l'enseignement "Aimer autrui". Il n'a rien écrit lui-même. Ce sont ses disciples comme Matthieu, Marc et Jean qui ont écrit la plus grande partie du nouveau testament. d) la fin du nouveau testament a été écrite par Paul, dont l'épître de Paul aux Romains qui a commencé par être opposé à Jésus et à ses disciples, en raison de son métier. Je pense ne pas me tromper mais ne suis pas sûre. **II Quelques autres religions** que nous connaissons : Les religions sont à la fois simples et complexes. Je te rappelle, par exemple, la seule religion chinoise d'origine, c'est à dire le **Taoïsme**, ou en traduction "La voie de la Vertu". Pour élargir, on peut évoquer aussi le **bouddhisme** né en Inde et bien sûr le **Lamaïsme**, dirigé par le Dalaï Lama et en second, le Panchem Lama. Les Politiques chinois qui sont toujours de sacrés profiteurs prétendent que la "dernière réincarnation" (ceci depuis très longtemps en fait) n'est pas née au Tibet mais en Chine. Ce que cet homme peut faire quand il devient adulte, je ne le sais pas mais je pense que cela lui rend sa vie à la fois compliquée, incroyable et extrêmement malheureuse pour lui, ne serait-ce que par la surveillance que les Politiques chinois font sur lui.

GP : Je reçois régulièrement ta lettre ; j'en prends et j'en laisse mais globalement j'apprécie favorablement, et j'admire l'enthousiasme qui semble encore t'animer.

Pour l'article sur les **religions**, tu sauras que je te rejoins sur le fond, même si je ne renie pas un fait religieux qui imprègne si fort nos racines et notre histoire françaises. Malheureusement je ne crois pas que la bêtise humaine disparaisse dans une société sans religions, et je ne suis même pas sûr que les horreurs du comportement humain y soient « moins pires ».

Bon en attendant on peut faire comme si l'homme était perfectible... et essayer de le croire, ce qui me paraît relever plus d'un acte de foi que de quelque chose de démontré.

YG : quelques remarques :

Les **terres rares** n'ont de rares que le nom; ça fait plus de 50 ans qu'on en utilise dans des produits high tech dont certains aujourd'hui plus fabriqués (écrans cathodiques par exemple); déjà dans les années 70 il y avait eu des rumeurs de pénurie à cause de la Sibérie (la Chine n'était alors pas à la mode), et ça n'a jamais été au delà d'un simple sujet de conversation. Lire l'article Wikipedia plus près de l'exacte réalité http://fr.wikipedia.org/wiki/Terres_rares

Prime à la casse et CO2 : ça fait maintenant plus de 15 ans qu'on a généralisé les moteurs catalysés, dernier progrès significatif en matière de pollution, aussi l'essentiel des voitures envoyées à la casse n'est pratiquement pas plus polluant que les modèles neufs. Le coût pour le budget de l'Etat peut être vu comme une réduction de TVA, il faut donc comparer avec ce qui aurait été perçu si le marché n'avait pas été boosté. Par contre l'effet sur l'économie, en particulier l'emploi, est loin d'être mirobolant puisque l'essentiel des voitures neuves est importé (y compris ce qui s'appelle Renault)

Sur le site <http://pagesperso-orange.fr/citoyens-a-montrouge> on peut lire notamment d'anciens numéros de cette lettre « Citoyen du monde à Montrouge », et des notes de lecture, ...). Si vous souhaitez que cette lettre mensuelle soit adressée à d'autres personnes de votre connaissance, indiquez leur adresse électronique à jean-paul.alletru@wanadoo.fr. N'hésitez pas à la rediffuser. Si vous souhaitez ne plus la recevoir, ou si vous voulez faire part de réactions, commentaires, informations, faites le savoir par un message à cette même adresse.